

architectures

LOGEMENTS
COLLECTIFS

EN ÎLE-DE-FRANCE



FORMATION 2014

Un cycle de formation proposé
par les Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
de Paris, des Hauts-de-Seine,
de Seine-Saint-Denis
et du Val-de-Marne.

ARCHITECTURES ÉDITO DE L'HABITAT

Logements collectifs en Île-de-France

La conception du logement collectif est un processus complexe. Elle façonne une part importante du paysage urbain et détermine notre cadre de vie. « Matière de nos villes », l'architecture du logement collectif nous interpelle, dans la mesure où elle a à voir à la fois avec la représentation collective et avec l'usage le plus privé.

La qualité architecturale passe par le choix d'un territoire maîtrisé et harmonieux et par la préservation de ses ressources. Elle répond aussi aux besoins d'espaces intérieurs, à l'évolution des structures familiales et aux défis du mieux vivre ensemble de façon durable et économe.

Dans le cadre de leurs missions de conseil et d'accompagnement des maîtres d'ouvrages, les CAUE* sont quotidiennement confrontés aux réalités de terrain et à l'évolution de la qualité architecturale et urbaine. À l'échelle régionale, un observatoire de la qualité architecturale du logement a été mis en place, pour identifier les approches qualitatives et les pratiques innovantes.

Par leur étroite implication dans la création de cet outil de ressources partagées, les CAUE de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne se sont associés, pour la deuxième année consécutive, pour proposer un cycle de formation sur la qualité architecturale, urbaine et d'usage du logement collectif en Île-de-France.

PRINCIPE ET MODALITÉS

Cette formation professionnelle s'adresse plus particulièrement aux chargés d'opérations et aux personnels administratifs et techniques de la maîtrise d'ouvrage publique et privée. Elle est également ouverte aux agents des services Habitat et Politique de la ville des collectivités locales.

Formation d'initiation à l'architecture et de perfectionnement technique, elle vise à faire mieux connaître l'évolution et les caractéristiques de l'habitat collectif existant afin de :

- mieux évaluer la qualité des réhabilitations et des constructions neuves,
- comprendre et apprécier la production architecturale contemporaine.

FORMAT

Le cycle est composé de 5 modules, se répartissant mensuellement, de février à juin 2014, soit sur une journée (modules 1, 3 et 4), soit sur une demi-journée (modules 2 et 5). Il rassemble un groupe de 30 personnes maximum, afin de permettre des échanges et des mises en situation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Cette formation repose sur une alternance d'apports de savoirs théoriques et d'éclairages sur des exemples concrets : exposés en salle, visites commentées et mises en situation. Des ateliers d'échanges avec des experts et des professionnels permettront de faire émerger de nouveaux questionnements, de trouver des solutions à apporter et de comprendre les méthodes à mobiliser.

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription (p. 11) est à compléter et à retourner au CAUE 92. Pour tout renseignement, contacter Marie-Christine Duriez : T 01 71 04 52 49. Inscription dans la limite des places disponibles. Toute annulation d'inscription devra être signalée au moins 10 jours à l'avance.

TARIFS

150 euros TTC pour un module d'une demi-journée

250 euros TTC pour un module d'une journée

800 euros TTC pour le cycle complet (soit 5 modules)

Possibilité de s'inscrire, au choix, à l'un des modules ou à la totalité du cycle.

Le tarif de formation ne prend pas en charge les frais de repas.

AGRÉMENT

L'Union régionale des CAUE d'Île-de-France est agréée pour la formation professionnelle, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité : 11 92 17 159 92.



CALENDRIER

JEUDI 13 FÉVRIER - JOURNÉE

MODULE 1 Typologies de l'habitat collectif
du XIX^e siècle à la période contemporaine

JEUDI 13 MARS - MATINÉE

MODULE 2 L'appartement
évolutions et appropriations spatiales

JEUDI 10 AVRIL - JOURNÉE

MODULE 3 Réhabilitation architecturale et urbaine
enjeux d'un parc de logements diversifiés

JEUDI 15 MAI - JOURNÉE

MODULE 4 Regards croisés sur des opérations neuves
enjeux de la création du logement contemporain

JEUDI 19 JUIN - APRÈS-MIDI

MODULE 5 Comment évaluer la qualité architecturale du logement ?
clés de lecture

LIEUX DE FORMATION

Les formations se dérouleront, sauf indication contraire :

soit au **CAUE 92** : 279 terrasse de l'Université 92 000 Nanterre

soit au **CAUE 94** : 36 rue Edmond Nocard 94 700 Maisons-Alfort

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Justine Bourgeois, architecte (caue 93)

Marie-Christine Duriez, architecte (caue 92)

Franca Malservisi, architecte (caue 94)

Anne-Marie Monier, architecte urbaniste (caue 94)

Solène Mourey, architecte (caue 75)

Jean-Michel Payet, architecte urbaniste (caue 93)

Stéphanie Renault, architecte (caue 93)

Amélie Thiénot, architecte (caue 94)

ARCHITECTURES PROGRAMME DE L'HABITAT

Logements collectifs en Île-de-France

MODULE 1 JEUDI 13 FÉVRIER - DE 9H À 17H

TYOLOGIES DE L'HABITAT COLLECTIF DU XIX^E SIÈCLE À LA PÉRIODE CONTEMPORAINE

THÉMATIQUE

En lien avec les mutations techniques et stylistiques de chaque période de l'histoire de l'architecture, seront identifiées et analysées les grandes typologies de logements collectifs (haussmanien, immeuble de rapport, HBM...) - du XIX^e siècle aux années 2000. Un retour sur la période de 1970 à 1990, au cours de laquelle de nombreuses problématiques ont été soulevées et souvent concrétisées, visera à expliciter les préalables nécessaires à une compréhension des enjeux de la production architecturale actuelle.

CONTENU

- 1- Introduction : émergence et définitions de l'habitat collectif.
- 2- Présentation des différentes typologies de logements au travers d'une analyse du contexte historique et des caractéristiques architecturales et techniques.
- 3- Les années 1970-1980 : le temps des débats et des expérimentations.
- 4- Les années 1990-2000 : à la recherche d'une qualité globale (urbaine, technique, esthétique, d'usage...).

MODULE 2 JEUDI 13 MARS - DE 9H À 13H

L'APPARTEMENT

ÉVOLUTIONS ET APPROPRIATIONS SPATIALES

THÉMATIQUE

La notion d'appartement apparaît au XVIII^e siècle et ne cesse d'évoluer jusqu'à nos jours. Pièces, dispositions, surfaces, orientations et équipements sont appréhendés différemment au fil du temps, en lien avec les changements techniques et l'évolution des modes de vie. Les questionnements actuels sur l'habitabilité du logement et ses appropriations seront développés.

CONTENU

- 1-** Du XVIII^e siècle à aujourd'hui : évolution de l'architecture et des usages du logement collectif.
- 2-** Que nous disent les usages réels des logements à partir de l'analyse de « plans habités » ?
- 3-** Atelier d'échanges avec un concepteur sur les interactions entre les normes, le dessin en plan et la qualité architecturale d'un logement.



MODULE 3 JEUDI 10 AVRIL - DE 9H À 17H

RÉHABILITATION ARCHITECTURALE ET URBAINE

ENJEUX D'UN PARC DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉS

THÉMATIQUE

La question de la réhabilitation du parc existant de logements est une priorité. Au travers d'échanges et de visites d'opération, des enjeux fondamentaux seront abordés tels que les objectifs énergétiques, le dialogue avec les habitants, le coût, le remodelage intérieur des logements...

Depuis les années 1975, la réhabilitation des quartiers de grands ensembles a mobilisé élus, acteurs professionnels et services de l'État, un retour sur la période récente permettra de faire émerger l'évolution des préoccupations et des savoir-faire.

CONTENU

- 1-** Introduction : quels enjeux de réhabilitation suivant les différents types de bâti ?
- 2-** Témoignage(s) de maître(s) d'œuvre sur leurs pratiques de réhabilitation du patrimoine de logements.
- 3-** Temps de visite auquel seront associés des acteurs d'opérations.



MODULE 4 JEUDI 15 MAI - DE 9H À 17H

REGARDS CROISÉS SUR DES OPÉRATIONS NEUVES

ENJEUX DE LA CRÉATION DU LOGEMENT CONTEMPORAIN

THÉMATIQUE

L'évolution des modes de vie, les préoccupations environnementales (impératifs énergétiques, gestion des ressources...), l'évolution du cadre normatif, l'intervention de nouveaux acteurs, les contraintes conjoncturelles... dessinent un cadre de plus en plus complexe dans lequel s'inscrit la production de logements.

Comment satisfaire les ambitions croissantes en matière de production de logements dans le contexte actuel de maîtrise des coûts et de renforcement des normes, tout en maintenant un haut niveau de qualité ?

CONTENU

- 1- Quels sont les leviers de la production de qualité du logement contemporain : le montage, la conduite et la gestion de l'opération, l'insertion urbaine, les choix constructifs et techniques, le dialogue avec les habitants... ?
- 2- Image et place de l'habitat dans la ville du XXI^e siècle.
- 3- Temps de visite auquel seront associés des acteurs d'opérations.

MODULE 5 JEUDI 19 JUIN - DE 14H À 18 H

COMMENT ÉVALUER LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT ?

CLÉS DE LECTURE

THÉMATIQUE

Ce dernier module donne des clés essentielles pour cerner la notion de qualité architecturale qui recouvre des aspects étendus, et parfois contradictoires. Comment enrichir les critères d'évaluation dans le cadre des jurys de concours ?

Les caractéristiques du logement collectif seront présentées au travers d'une grille d'analyse, depuis l'échelle globale urbaine de l'opération jusqu'à l'échelle de la cellule logement.

CONTENU

- 1-** Évaluation d'une grille de critères d'analyse à partir de plusieurs typologies d'habitats collectifs.
- 2-** Atelier : analyse détaillée des réponses des architectes dans le cadre d'une consultation de concepteurs.
- 3-** Bilan de la formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à compléter et à retourner au :

CAUE des Hauts-de-Seine

279 terrasse de l'Université - 92000 NANTERRE

F. 01 46 97 04 69 ou mail : marie-christine.duriez@caue92.com

Renseignements : Marie-Christine Duriez - T. 01 71 04 52 49

Nom Prénom

Fonction

Collectivité / Structure

Adresse

.....

Téléphone / Fax

Portable / e-mail

JE M'INSCRIS :

au cycle complet (5 modules de formation) **soit 800 euros TTC**

au module 1 **soit 250 euros TTC**

au module 2 **soit 150 euros TTC**

au module 3 **soit 250 euros TTC**

au module 4 **soit 250 euros TTC**

au module 5 **soit 150 euros TTC**

Et règle à l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France . TOTAL :

Fait à Le

Signature / cachet de la structure



UNION
RÉGIONALE
DES CAUE
D'ÎLE-DE-FRANCE

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
PARIS

CAUE92

caue 93

CAUE
VAL DE MARNE